Informations de base		
CNS - Procédure de consultation Règlement	2007/0192B(CNS)	Procédure terminée
Euro: protection contre le faux monnayage aux États membres qui n'ont pas adopté l'euro comme monnaie unique		
Modification Règlement (EC) No 1339/2001 2000/0208(CNS)		
Sujet 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon		